

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADVANT Altana accompagne Cegid dans le cadre de l'acquisition de Notilus

Paris, le 30 juin 2022 – Altana conseille de nouveau Cegid dans le cadre de l'acquisition de Notilus, l'un des principaux éditeurs de T&E (Travel & Expense – gestion des déplacements et des notes de frais). Société créée il y a plus de 25 ans, Notilus apporte à Cegid un portefeuille de près de 1000 clients dans de nombreux secteurs d'activité implantés en France ainsi qu'à l'international, tant des PME que des ETI et des grands groupes.

À l'occasion de cette opération, Advant Altana démontre une nouvelle fois son savoir-faire sur les opérations d'acquisitions stratégiques dans le secteur du software et des nouvelles technologies.

L'équipe Advant Altana était composée de : **Bruno Nogueiro** (associé), **Arthur Boutemy** (avocat) et **Olivier Carmès** (avocat) sur les sujets de corporate M&A, ainsi que **Philippe de Saint-Bauzel** (associé) et **Stéphanie Nègre** (counsel) sur les sujets de fiscalité, de **Jean-Guy de Ruffray** (associé), de **Elsa Chetrit** (avocat) sur les sujets de droit de la propriété intellectuelle, **Mickael d'Allende** (associé), **Alexandre Verran** (collaborateur) sur aspects de droit du travail et **Marie Hindré** (associé) et **Lucie Giret** (Counsel) en matière contractuelle.

À propos de Cegid :

Cegid est un leader des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (trésorerie, fiscalité, ERP), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents), des secteurs de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat.

A propos de ADVANT Altana : ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 22 associés, à Paris et plus de 600 avocats et juristes, dont 140 associés, en Europe continentale à travers son association avec les cabinets allemand ADVANT Beiten et italien ADVANT Nctm. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, Technologies – Médias – Télécommunications.

Autres conseils impliqués dans l'opération :

Lamy Lexel a assisté Dimo Software, avec **Michel Masoëro**, associé, et **Mathilde Trannoy** en corporate, ainsi qu'**Alexandra Delbarre**, associée, en fiscal.

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34
arthurblanc-aubert@gmail.com

Dominique CHANTEUX-GILLET
Advant Altana
+ 33 6 63 11 25 46
dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com